

Bourse et prix de recherche

Par alice22, le 12/05/2019 à 06:13

Bonjour,

J'ai reçu en 2018 un prix d'une fondation suisse suite à la gratification de mes travaux de recherche médicale, c'est un prix ponctuel, sans contrepartie aucune.

J'ai également reçu une bourse d'une fondation française, m'aidant à financer mon année à l'étranger en post-doc. (en cours).

Je ne parviens pas à trouver comment déclarer ce prix et cette. Je crois avoir néanmoins compris qu'il y a une différence entre les deux : le prix ne serait pas imposable contrairement à la bourse? Je ne sais pas non plus dans quelles rubriques les faire apparaître sur ma déclaration...

D'avance merci pour vos précieuses lumières.

Alice